

## **Assemblée des délégués du 4 décembre 2024**

<b>Présidence :</b>	Hotz Patrick
<b>Présents :</b>	Keusen Jean-Daniel Ney Sébastien Schorderet Willy Catano Sarah (consultante)
<b>Excusé :</b>	Elie Alexandre
<b>Comité directeur</b>	Collaud Magali (caissière) Wolf Béatrice (secrétaire) Cotting Philippe Guerry Claude-Alain Guinnard Sébastien Rossel Serio Anne-Paule Schorderet Willy Sudan Benoît
<b>Excusé :</b>	

**Lieu :** Salle de classe de la Place du Tilleul 1 à Gletterens – 18h30

M. Hotz, en remplacement du président M. Elie, ouvre l'assemblée à 18h30.

Conformément aux statuts de l'Association art. 10 al. 2, l'assemblée a été convoquée par le Comité de direction dans les délais légaux, par convocation personnelle, par courriel, affichage aux piliers publics et parution dans la feuille officielle du canton de Fribourg du 22 novembre 2024, selon l'ordre du jour suivant :

1. Salutations
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 10 juin 2024
3. Budgets 2025
  - 3.1 Présentation des budgets de fonctionnement
  - 3.2 Rapport de la commission financière
  - 3.3 Approbation
5. Informations et divers

### **1. Salutations**

M. Hotz salue les personnes présentes et excuse M. Alexandre Elie. Il soumet l'ordre du jour à l'assemblée. Aucune remarque n'est formulée quant au mode de convocation.

### **2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 10 juin 2024**

Le PV est accepté à l'unanimité sans remarque.

### **3. Budgets 2025**

#### **3.1 Présentation des budgets de fonctionnement**

M. Guinnard présente le budget de fonctionnement 2025 :

##### **Scolarité obligatoire comptes 212 :**

**2120.3200.00** : Il est prévu de mandater une entreprise externe pour une partie de la gestion informatique (env. 5000.-).

**2120.3130.01** : La grande variation par rapport aux années précédentes est due à la nécessité d'avoir une surveillante dans le bus.

##### **Bâtiment scolaire 217 :**

**2170.3140.00** : M. Guinnard passe la parole à M. Sudan :

Un apport important de liège est nécessaire sur le terrain multisport. L'expertise biannuelle a révélé que la couche de liège n'est pas suffisante que si le terrain n'est pas nourri, la matière sera poncée lorsqu'il sera brossé. L'apport régulier n'a pas été assez conséquent et ce manque se fait maintenant ressentir. Deux offres ont été demandées. L'entretien annuel doit être maintenu et en plus, il convient de faire un ajout exceptionnel.

##### **Gérance de la fortune – Dette 96 :**

**9610.3401.00** : L'augmentation survient suite au renouvellement d'une tranche à un taux moins favorable.

Il ressort de ce budget une participation par commune de CHF 651'935.-, soit une augmentation de CHF 47'390.- par rapport à 2024.

M. Hotz ouvre la discussion.

M. Cotting précise que l'amortissement annuel des dettes est de CHF 423'200.-, soit CHF 211'600.- par commune.

Mme Collaud suggère d'éviter d'augmenter la limite d'endettement si un projet de construction démarre.

M. Cotting informe qu'il était possible d'utiliser des noyaux d'olives en remplacement du liège, pour le terrain synthétique.

M. Sudan va se renseigner sur cette possibilité et précise que la qualité du liège choisie se trouve dans le milieu gamme. Par la suite, un apport sera prévu annuellement afin d'avoir des charges régulières.

M. Keusen demande si des charges sont prévues en suffisance pour l'entretien du bâtiment.

M. Sudan répond que le montant budgétisé devrait couvrir les coûts relatifs à l'entretien correctif et non pas préventif.

M. Keusen propose d'envisager des charges liées à l'entretien de bâtiment de façon proactive afin d'éviter d'avoir de mauvaises surprises.

### **3.2 Rapport de la commission financière**

M. Keusen prend la parole et lit le rapport de la commission financière. Celle-ci émet un préavis favorable.

### **3.3 Approbation**

Le budget est approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

## **4. Informations et divers**

M. Sudan annonce que le terrain de foot synthétique sera clôturé en mars 2025. Un emplacement (city terrain) sera aménagé à côté. Le Comité Directeur réfléchit à un concept permettant aux enfants du village d'accéder au terrain malgré la clôture.

M. Cotting informe qu'un projet d'étude relatif à la construction d'un nouveau bâtiment scolaire est en cours. Les remarques de la commission de bâtisse ont été rapportées à M. Fischer, architecte. Un appel d'offres sur invitation, indiquant le budget de réalisation, sera adressé à des Bureaux d'architecture.

Mme Catano annonce qu'une classe devra probablement ouvrir pour la rentrée 2026. Le Comité Directeur sera attentif à d'éventuels containers qui pourraient se trouver disponible à ce délai.

M. Sudan rapporte que la buvette ainsi que les abords de la place de skater ont été tagués durant la nuit. Une plainte a été déposée.

Mme Rossel Serio informe qu'il est prévu de transmettre les factures de l'AES électroniquement en 2025. Une formation sur le programme Kibe sera donnée aux collaboratrices qui utilisent ce système informatique.

M. Cotting informe que les collaborateurs/trices de l'AISDPG timbreront leurs heures de travail sur un terminal, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Mme Catano remercie le Comité Directeur ainsi que les délégués pour la mise à disposition des infrastructures et des ressources nécessaires à la vie scolaire.

M. Hotz remercie le Comité Directeur, les délégués ainsi que les collaborateurs/trices pour le travail effectué tout au long de l'année et clôt l'assemblée.

Ainsi fait à Gletterens, le 4 décembre 2024

Au nom de l'assemblée des délégués

La secrétaire  
Béatrice Wolf

p.o. Le Président  
Patrick Hotz

PROVISOIRE